

REGLES GENERALES D'INSTALLATION D'UN FOUR A BOIS LE PANYOL

- **SOL**

Le four doit être placé sur un sol ayant une capacité portante suffisante par rapport au poids de l'ensemble du four et de son bâti. Le revêtement doit être composé de matériaux ininflammables.

- **MONTAGE DU FOUR**

Suivre la notice de montage jointe au four pour assurer la bonne construction de celui-ci.

- **CONDUIT DE CHEMINEE**

Dans le cas où le conduit est existant : avant tout raccordement du four, il doit être procédé à la vérification de la conformité du conduit de cheminée avec le DTU24-1.

Si le conduit est à créer, celui-ci doit être conforme au DTU 24.1

Le four à bois doit être raccordé sur un conduit individuel. Ce conduit devra dépasser le faîtage du toit.

Le diamètre du conduit d'évacuation des fumées doit être égal ou supérieur à 180mm pour les modèles de four 66, 66x99, 83, 100 et 120 de la gamme domestique et les modèles 96, 113, 135 et 165 de la gamme professionnelle.

Pour les modèles de fours 180, 180L, 190 et 250 de la gamme professionnelle, le diamètre du conduit doit être égal ou supérieur à 250mm.

Le conduit doit être accessible et permettre un ramonage mécanique régulier.

- **TIRAGE et AMENEE D’AIR**

Installation intérieure

Le tirage doit être vérifié par l’installateur du conduit.

Le tirage est vérifiable en chauffe à l’aide d’un manomètre.

Pour une bonne combustion et un bon fonctionnement du four, une arrivée d’air de 400cm² (soit 20cm/20cm) au minimum est nécessaire.

Celle-ci doit être située directement sur l’extérieur et le plus proche du four.

Elle peut être obstruée, mais doit être libre de toute obstruction **pendant** le fonctionnement du four.

Un tirage forcé mécanique ou électrique peut être installé.

Une VMC fonctionnant par dépression peut perturber le tirage du four à bois lors de la mise en chauffe.

Installation extérieure

Prendre en compte tous les éléments environnants pour assurer le meilleur tirage et le meilleur confort d’utilisation possible.

- **ENVIRONNEMENT**

Dans le cas d’une installation en extérieur, Le four le Panyol doit être obligatoirement protégé des intempéries par un toit assez large de façon à ce que le four, les dalles de sole et les isolants ne prennent pas l’humidité. Il doit rester sec l’hiver car le gel, après absorption d’eau, le rendrait hors d’usage.

Après une période d’hivernage, le four doit être réchauffé lentement par une série de petits feux pour éliminer toute humidité possible.

L’utilisation du four doit impérativement avoir lieu dans un environnement non explosif et sans qu’aucun produit ne puisse dégager de gaz inflammable.